



# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

**Date :** 18 décembre 2025

**Lieu :** Réunion en visioconférence

**Présents :** voir annexe Liste participants

## 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 17h00 par M. Guillaume Monsallier, Président du SMIE, qui remercie les participants pour leur présence. Il rappelle l'ordre du jour et précise que la réunion se déroulera en respectant le timing prévu, notamment en raison d'une contrainte horaire de certains participants (départ à 17h45).

## 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 juin 2025

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale, tenue le 12 juin 2025, a été transmis à tous les membres avant la réunion. Aucun commentaire ni observation n'a été formulé.

## 3. Présentation de la situation financière au 31 août 2025 et projection d'atterrissage 2025

M. Guillaume Monsallier présente la situation financière consolidée à fin août 2025, qui sert de base à la projection pour la clôture de l'exercice 2025.

- Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2025 est de 1,7 million d'euros.
- La marge brute est estimée à environ 1,675 million d'euros.
- Les charges principales sont la masse salariale, suivie des frais informatiques et des charges de fonctionnement courantes.
- Le résultat d'exploitation projeté est déficitaire d'environ 50 000 euros, ce qui se traduit par une perte nette similaire.
- Cette performance est à comparer à l'exercice 2024, marqué par une vente exceptionnelle de bâtiment qui avait amélioré les résultats.

Le Président souligne que l'association n'a pas vocation à générer des bénéfices, mais que le déficit doit être maîtrisé pour assurer la pérennité du service.

## 4. Budget prévisionnel 2026

Le budget 2026 est construit sur une hypothèse prudente, tenant compte d'une activité économique incertaine dans le bassin d'emploi couvert par le SMIE.

- Le nombre de salariés suivis est estimé stable, autour de 15 000.
- Le chiffre d'affaires prévisionnel est maintenu à 1,7 million d'euros, proche de l'atterrissage 2025.
- L'objectif est d'atteindre un résultat proche de l'équilibre, en limitant les dépenses, notamment en maîtrisant la masse salariale.
- Il est prévu de ne pas systématiquement remplacer les départs pour ajuster les effectifs à l'activité réelle, ce qui pourrait entraîner un allongement des délais de traitement.



- Les charges informatiques, en forte augmentation en raison des normes de protection des données de santé et des évolutions technologiques, sont un poste important à maîtriser.
- L'association vise également à obtenir le niveau 3 de certification dans le cadre de la réforme des services de santé au travail, après avoir obtenu le niveau 2 en 2025.
- Les rémunérations sont encadrées par les accords nationaux, avec une augmentation modérée visant à préserver le pouvoir d'achat des collaborateurs.

## 5. Organisation et effectifs au 1er octobre 2025

M. Nicolas Bodet présente la composition de l'équipe :

- Médecins : 2,9 ETP (3 personnes physiques), avec un médecin collaborateur en formation.
- Infirmiers : 4 salariés (contre 5 jusqu'en juillet 2025).
- Assistantes : 4 salariés.
- Techniciens : 3 salariés.
- Direction : 1 personne (Nicolas Bodet).

L'effectif total est d'environ 15 collaborateurs, ce qui est considéré comme une petite structure dans le secteur de la santé au travail.

## 6. Mutualisation et coopération avec d'autres services

En réponse à une question sur la mutualisation pour réduire les coûts, il est précisé :

- Des mutualisations existent déjà, notamment via un GIE régional pour les services informatiques, permettant d'accéder à des logiciels performants à moindre coût.
- Des soutiens sont apportés pour la certification et la formation via des partenariats régionaux.
- La mutualisation des activités opérationnelles est limitée par la spécificité du bassin d'emploi et la nécessité de maintenir un service de proximité.
- Le SMIE souhaite conserver son autonomie pour garantir la qualité du service.
- Des adhérents hors secteur géographique (Nantes, Ancenis, Blain) contribuent à atteindre une taille critique.

## 7. Fixation des cotisations 2026

Le Conseil d'administration a proposé une évolution des cotisations pour 2026, validée lors de cette Assemblée :

<b>Cotisation</b> 99€HT (97€HT en 2025)	<b>Régularisation</b> 85€HT (80€HT en 2025)	<b>Absence</b> 50€HT (50€HT en 2025)	<b>Visite intérim</b> 99€HT (97€HT en 2025)
---	---	--	---

La régularisation correspond à la facturation des embauches intervenant en cours d'année.

## 8. Vote des résolutions

Trois résolutions ont été soumises au vote dématérialisé :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 juin 2025.
2. Approbation du budget prévisionnel 2026 et de l'évolution des cotisations.



3. Délégation de pouvoirs aux porteurs d'une copie certifiée conforme du procès-verbal pour les formalités administratives.

**Résultats :** Les trois résolutions ont été adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés (25 votants représentant 33 voix).

## 9. Gouvernance et renouvellement des mandats 2026

Le Président informe que le mandat du Conseil d'administration et de la Commission de contrôle arrive à échéance en mars 2026.

- Le Conseil d'administration est composé de 5 employeurs et 5 salariés, tous mandatés par leurs organisations respectives.
- La Commission de contrôle comprend 3 employeurs et 6 salariés, avec une présidence salariée.
- À ce jour, certains mandats restent à pourvoir, notamment un employeur au sein de la Commission de contrôle.
- La réforme impose un maximum de deux mandats consécutifs, ce qui nécessitera un renouvellement partiel ou total du Conseil dans quatre ans.
- Il est souhaité intégrer progressivement de nouveaux membres pour assurer une transition efficace.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter la direction pour plus d'informations et pour candidater.

## 10. Clôture de la séance

Aucune question supplémentaire n'étant soulevée, la séance est levée vers 17h45.

Le Président remercie les participants pour leur présence et leur participation active, et leur souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

---

Guillaume Monsallier  
Président du SMIE

A blue ink signature of Guillaume Monsallier, consisting of a stylized 'G' and 'M' followed by a horizontal line.

---

Nicolas Bodet, secrétaire de séance  
Directeur général

A black ink signature of Nicolas Bodet, featuring a stylized 'N' and 'B' with a horizontal line.